

## Editorial

C'est une véritable crise de confiance que nous traversons actuellement.

Si le ministère ne néglige pas de définir nos missions et de préciser les contraintes qui pèseront sur nous, il semble bien incapable de nous traiter comme des cadres et préfère nous placer sous le contrôle étroit de nos supérieurs hiérarchiques.

Nous en avons encore eu la preuve au cours de ce mois de juin quand ceux-ci ont usé envers nous, alternativement, de caresses et de menaces. N'ont-ils réellement pas plus conscience de la crise profonde qui traverse notre corps ? Sont-ils sourds ou espèrent-ils trouver dans ce repli autistique une protection face à leur crainte du conflit ?

Qu'importe. Malgré les multiples obstacles qui nous ont été opposés, nous avons su faire émerger sur tout le territoire, avec plus ou moins de force, des actions qui ont montré notre détermination et notre capacité à nous unir pour défendre nos revendications.

Le combat est engagé ; il reprendra dès la rentrée et nous saurons lui donner l'ampleur nécessaire pour que nul ne puisse croire encore que les inspecteurs peuvent être aisément " contrôlés ".

Plus encore que juin, septembre doit marquer la solidarité de tous les inspecteurs pour dire haut et fort notre refus des injustices criantes, que nos interlocuteurs reconnaissent volontiers mais qu'ils regardent comme une fatalité ne les empêchant pas de continuer à nous demander toujours plus, avec toujours moins de moyens pour accomplir nos missions et une reconnaissance toujours largement insuffisante de notre investissement professionnel.

C'est la fermeté de chacun qui, seule, nous permettra de défendre les intérêts de tous. Une fois encore le syndicat est porteur de nos espoirs, le Bureau National s'est engagé à ne pas faiblir ; unis, les syndiqués doivent être le relais de cette volonté. Tous ceux qui se reconnaissent dans nos revendications doivent se retrouver dans l'action en cours.

Fermeté, détermination, solidarité... la voie est tracée, les inspecteurs sauront la suivre !

Pour le Bureau National  
Patrick ROUMAGNAC  
13-07-2005

**RENTREE SOUS TENSION**  
Les inspecteurs, malgré un sens aigu de leurs responsabilités et conscients des difficultés qui surgiront, feront entendre, dès la rentrée, leur exaspération.

Sommaire en page 5

Rentrée 2005

## Un syndicat

- représentatif de tous les inspecteurs du premier degré, de l'enseignement technique et professionnel, de l'information et de l'orientation, des collèges et des lycées

Le SI.EN est le syndicat le plus important parmi les syndicats d'inspecteurs (son nombre d'adhérents est largement supérieur à l'ensemble des autres syndicats d'inspecteurs)

- **démocratique, indépendant, unitaire et pluraliste**

- **connu et reconnu par tous les partenaires, les collectivités locales, les associations et les organismes professionnels**

- **solidaire, au sein de l'UNSA Education, des personnels enseignants et non enseignants des secteurs de l'Education, de la recherche et de la culture.**

**Un engagement  
syndical fort au  
service des  
inspecteurs**

## Le seul syndicat d'inspecteurs

• à siéger au Comité Technique Paritaire Ministériel de l'Education nationale et au Conseil Supérieur de l'Education

• à avoir obtenu, depuis le décret statutaire, des avancées significatives, notamment :

- accélération du déroulement de la carrière des IEN ;
- élargissement du taux de passage des IEN à la hors classe de 30 à 35% puis à 40%
- accès à l'échelle lettre A pour tous les IEN hors classe ;

• à défendre les situations individuelles sans perdre de vue l'intérêt collectif.

## Une stratégie syndicale cohérente ...

- Revendication d'un corps unique d'inspection aux missions diversifiées réunissant les actuels IEN et IA-IPR, pour constituer une entité plus forte, plus crédible et donc mieux reconnue ;
- défense de l'égalité de dignité de personnels d'encadrement qui exercent les mêmes missions : **même régime indemnitaire et même gestion de carrière**

## ... qui vise un objectif clair :

l'amélioration de la situation de **tous les inspecteurs** pour assurer à chacun une réelle promotion par rapport à son corps d'origine et une juste reconnaissance des responsabilités qu'il exerce.

## Le site Internet du SI.EN

[www.unsa-education/sien](http://www.unsa-education/sien)

Le site Internet du SI.EN est désormais un outil indispensable de la vie syndicale. Son audience s'est accrue de manière significative avec une moyenne de cent cinquante connexions chaque jour. Il répond aux objectifs que s'est fixés le Bureau National :

### 1 - Fournir aux syndiqués une information performante en permanence actualisée

Une page d'accueil permet d'un seul coup d'oeil de découvrir un message bref sur la vie syndicale (Flash) et une page de titres présente la liste des documents mis en ligne récemment sur le site (Actualité).

Les documents sont classés par dossiers thématiques avec une organisation chronologique et un code de couleur permettant d'identifier facilement les analyses syndicales (fond ocre), les textes officiels (fond jaune) et les autres (fond vert).

On y trouve notamment dès leur publication les principaux articles du bulletin bimestriel qui pour des raisons de fabrication et de routage parvient aux adhérents dans un délai moyen d'un mois.

### 2 - Renforcer la participation des adhérents à la vie syndicale

Un espace mis à disposition des sections départementales et académiques doit offrir une plus grande place à l'expression de la diversité des réalités locales.

Des messages sont régulièrement adressés aux adhérents qui ont communiqué leur adresse électronique.

Enfin, nous vivons dans un système complexe où chacun est producteur potentiel d'informations et de réflexions susceptibles d'intéresser l'ensemble des collègues : c'est aussi grâce au développement d'un tel système en réseau que peut se renforcer l'efficacité syndicale.

**Sur le site Internet un espace est réservé aux seuls adhérents**

On y trouve notamment toutes les informations « sensibles » telles que les résultats des CAPN, les textes soumis à concertation par le ministère ou les documents syndicaux sur lesquels le Bureau National consulte les adhérents.

## Ce que devient la cotisation de nos syndiqués

Les dépenses du SI.EN en 2004	Résultats en %	soit pour une cotisation syndicale de 196 €
Réunions (Bureau National, Conseil Syndical, Congrès de Montpellier)	25,91	50,79 €
Siège (remboursement de prêt, copropriété, taxes, EDF...)	17,82	34,93 €
Bureau (affranchissements, télécommunications, fournitures, photocopies...)	4,65	9,12 €
Bulletin (impression, acheminement)	4,95	9,70 €
Secrétaire (salaire, charges)	26,03	51,02 €
Cotisations (UNSA-Education, 6% académique, FGR, JPA, Solidarité laïque, abonnements)	20,57	40,32 €
Divers	0,06	0,12 €
Total	100,00	196,00 €

**Le SI.EN, c'est  
l'attachement aux valeurs  
d'indépendance, de  
démocratie, de laïcité et de  
solidarité**

**Le SI.EN, c'est la  
volonté constante d'évoluer  
et de progresser dans  
l'intérêt du service public**

## Message aux inspecteurs stagiaires

Le Bureau National du SI.EN-UNSA Education adresse ses plus chaleureuses félicitations aux collègues qui ont réussi le concours d'IEN ou d'IA-IPR et leur souhaite la bienvenue dans le corps des inspecteurs.

La situation des stagiaires IEN et IA-IPR a fortement évolué depuis la rentrée 2001 puisque IEN-ET, IEN-IO et IA-IPR sont affectés directement sur poste vacant à l'issue de leur réussite au concours.

Si le positionnement des IEN "1er Degré" s'inscrit dans la continuité, celui de nos collègues en responsabilité dite "limitée", dès leur première année d'exercice, a conduit le SI.EN-UNSA à interpellé à plusieurs reprises la DPATE puis la DE sur cette nouvelle modalité.

En effet, ce nouveau régime a conduit certains collègues stagiaires IEN-ET, IEN-IO et IA-IPR à éprouver parfois de grandes difficultés à gérer en parallèle le quotidien du plein exercice avec les exigences de la formation théorique de l'ESEN.

Le SI.EN-UNSA Education réaffirmera, lors des prochaines audiences prévues avec le ministère, son soutien aux collègues stagiaires qui, forts du caractère inter-catégoriel de leur formation, s'inscrivent dans la logique du corps unique d'inspecteurs.

Enfin, comme nous l'avons encore démontré lors des CAPA d'avril et juin derniers le SI.EN-UNSA soutiendra la demande de mutation en fin de première année d'exercice de ceux qui n'ont pu obtenir une première affectation conforme à leurs vœux.

Nous invitons les stagiaires IEN et IA-IPR à rejoindre notre syndicat. Des membres du Bureau National leur rendront visite à la sous-direction de la formation de Poitiers pour leur témoigner de notre soutien et de notre volonté de faciliter leur intégration dans le corps d'inspection.

*Le Bureau National*

**Le SI.EN, c'est la  
conviction forte de la  
capacité d'adaptation du  
système éducatif aux  
besoins des élèves**

### L'inspection n° 96

Directeur de la publication :

**Patrick ROUMAGNAC**

Maquette : **Michel VOLCKCRICK**

Commission paritaire : **3 323 D73 S**

ISSN : **1251-2028**

Imprimerie et photocomposition : **UNSA**

Le prix du numéro est compris dans la cotisation syndicale. Pour les personnes extérieures au secteur de syndicalisation couvert par le SIEN, le prix du numéro est de 7,50 euros, l'abonnement annuel de 50 euros.

**SI.EN - UNSA Education**

23 Rue Lalande - 75014 PARIS

Tél : 01 43 22 68 19

Fax : 01 43 22 88 92

## Quelques raisons pour un IEN EG/ET de se syndiquer (ou re-syndiquer) au SI.EN

## Pourquoi adhérer au SI.EN quand on est IEN-IO ?

## Pourquoi adhérer au SI.EN quand on est IA-IPR ?

**Vous serez représenté par des collègues qui connaissent bien les contours et les difficultés du métier.**

↳ Les élus du SI.EN ont toujours œuvré pour une clarification des missions, une égalité de traitement des inspecteurs qu'ils interviennent en lycées, collèges, lycées professionnels, écoles.

↳ Les interventions des commissaires paritaires du SI.EN en CAPN sont toujours fondées sur la défense des droits de chaque inspecteur dans le respect de règles sans lesquelles il ne saurait y avoir de gestion équitable. Leur action a permis de limiter la suppression des postes ET. Elle se poursuivra pour obtenir une réelle transparence dans la gestion des emplois et une amélioration de la situation dans certaines disciplines et dans certaines académies.

↳ L'écoute et l'aide apportées par le SI.EN aux stagiaires tout au long de leur formation, lors de leur première affectation et de leur titularisation est constante et prend en compte les souhaits et difficultés de chacun.

↳ D'abord, parce qu'il est important pour tous les inspecteurs de se retrouver dans un syndicat représentatif et fort. Le SI.EN regroupe tous les inspecteurs du 1er et du second degrés. Il lutte pour que leur formation et leur carrière correspondent aux niveaux de leurs responsabilités. Les inspecteurs qui travaillent dans le champ de l'orientation, qu'ils soient CSAIO ou IEN-IO, ont des missions transversales qui s'exercent en collégialité, il est donc particulièrement important pour eux de rejoindre dans un syndicat, le SI.EN, et une fédération, l'UNSA, les autres cadres du système éducatif.

↳ Se syndiquer au SI.EN, c'est aussi, pour chacun individuellement, la possibilité de bénéficier des informations et des éventuels moyens de défense que le SI.EN apporte à chaque adhérent.

↳ Tout d'abord, et c'est le cas de nombreux collègues qui ont été IEN, par fidélité à leur organisation syndicale. Qu'ils aient accédé à leur nouveau statut par concours ou qu'ils aient été intégrés par liste d'aptitude, nombre d'entre eux continuent à se reconnaître dans les valeurs défendues par notre organisation. Malgré les appels du pied d'autres syndicats, ils persistent à faire confiance en leur syndicat, et nous les en remercions !

↳ Cet attachement à l'identification des inspecteurs par la mise en exergue de leurs missions communes, quels que soient les niveaux du système éducatif ou les spécialités dans lesquels ils interviennent, est en effet ce qui fait la spécificité de notre syndicat.

↳ Adhérer au SI.EN, c'est entrer dans un espace de libre parole au sein duquel chacun peut exprimer librement son point de vue et ses idées. Nous restons persuadés que c'est dans la transparence et la liberté d'expression que se construit la légitimité syndicale. Notre site est une des matérialisations les plus évidentes de cette orientation.

↳ L'action du SI.EN a été déterminante pour la revalorisation de l'indemnité de charges administratives des IEN EG-ET et IO désormais alignée sur celle de nos collègues IA-IPR.

↳ Les rencontres avec les conseillers du ministre nous permettent, au regard de notre connaissance des systèmes de formation professionnelle, d'analyser ou de formuler, en qualité d'experts, des propositions qui reflètent notre engagement pour :

- moderniser l'appareil de formation professionnelle ;
- placer le lycée professionnel au cœur de la diversification des parcours au collège dans le cadre de la découverte professionnelle ;
- favoriser la lisibilité des parcours de formation au lycée professionnel et le développement de l'apprentissage en EPLE en s'appuyant sur le concept du lycée des métiers ;
- renforcer l'articulation entre la voie professionnelle et technologique ;
- valoriser le statut du jeune en formation professionnelle sous statut scolaire.

Marie-Paule COLLET et Alain MARIE

↳ Mais surtout, dans la conjoncture actuelle où les inspecteurs chargés du pilotage de l'information, de l'orientation et de l'insertion doivent être présents et entendus, la voie syndicale est essentielle pour être force de propositions.

↳ Au SI.EN le débat est libre, chacun peut s'exprimer en toute clarté, plus nous serons nombreux, plus notre réflexion sera féconde et nous avons la certitude que les spécificités de notre rôle et de nos compétences seront défendues.

Francine GROSBRAS  
Secrétaire générale adjointe secteur  
Information et Orientation

↳ Rejoindre le SI.EN, c'est aussi accéder à tous les services d'information et de défense des personnels auquel tout syndiqué a droit. Notre siège est accessible en permanence par téléphone. Les courriels sont aussi un moyen de communication moderne et rapide que nous nous efforçons de développer. Notre objectif est de répondre le plus vite et le mieux possible à toutes les questions que nous posent nos adhérents.

↳ Cadres du système éducatif, il est légitime pour tous les inspecteurs de se rassembler au sein de la fédération majoritaire pour les cadres. C'est pour cette raison que nous nous retrouvons, avec le SNPDE pour les chefs d'établissement et avec A&I pour les CASU, au sein de l'UNSA-Education.

Patrick ROUMAGNAC

**Adhérer au SI.EN, le syndicat de tous les inspecteurs, c'est aussi se fédérer, avec tous les cadres du système éducatif.**

## Adhérer au SI.EN quand on est IEN 1er degré

Pourquoi se syndiquer tout d'abord ?

- parce que l'histoire du syndicalisme montre que les avancées sociales n'ont jamais été le fait d'individus seuls mais bien celui d'organisations ou de groupes déterminés

- parce que l'on a besoin, quels que soient son métier, son statut et son ancienneté d'être protégé et défendu en tant que personne dans le cadre de son activité professionnelle contre les vicissitudes de la vie et contre les abus d'où qu'ils viennent.

Mais autant il est bon dans le commerce que la concurrence existe, autant le syndicalisme s'affaiblit lorsqu'il n'est pas unitaire.

Les inspecteurs ont besoin de se syndiquer parce que leur sens aigu du service public d'éducation, leur dévouement à la maison "Education Nationale" et l'intérêt supérieur des élèves auraient presque tendance à leur faire oublier leurs propres intérêts.

Les inspecteurs ont besoin de se syndiquer au SI.EN parce celui-ci regroupe la grande majorité de tous les inspecteurs, qu'ils soient IEN ou IA-IPR, du premier ou du second degré.

A une époque où la société évolue rapidement, imposant à l'école des changements profonds, à une époque où il devient fondamental que notre système éducatif français fonctionne dans la continuité et la cohérence, depuis la maternelle jusqu'à l'université, les inspecteurs de tous niveaux ont besoin de se connaître et de travailler réellement ensemble.

Il y a encore trop de méconnaissance du travail réalisé dans le premier degré, même si celui-ci reste à améliorer ; mais il y a beaucoup à faire aussi en matière de pédagogie dans le second degré, la transmission du savoir ne suffisant pas, tant s'en faut.

Le rôle d'un syndicat de cadres comme le SI.EN est, certes, de défendre les intérêts de tous les inspecteurs, mais aussi de contribuer à l'amélioration du système éducatif.

Les réflexions que nous engageons régulièrement sur notre site et dans le bulletin ont cette ambition. Les contributions des inspecteurs, quelles qu'elles soient sont toujours les bienvenues.

Pour une meilleure reconnaissance des compétences des inspecteurs et pour une diffusion la plus large possible des idées de chacun contribuant à la réussite sociale et personnelle de tous nos élèves, rejoignez-nous au SI.EN !

M. Volckcrick - SG adjoint - 1er degré

---

## Sommaire

Rentrée 2005	p 2
Message aux inspecteurs stagiaires	p 3
Pourquoi adhérer au SI.EN ?	p 4
Courrier du secrétaire général au Ministre de l'Education Nationale	p 6
Vie syndicale : lettre commune SI.EN et SNPI-fsu	p 7
Vie syndicale : actions arrêtées par le Bureau National	p 7
Vie syndicale : actions en cours dans les académies	p 8
Retraités et actifs : même combat	p 10
Affectations - rentrée 2005	p 11
Responsables académiques et du second degré	p 16
Les membres du Bureau National	p 18
Rentrée solidaire : «un cahier, un crayon»	p 19

## Agenda du Bureau National

26 mai : Conseil syndical

27 mai : Audience DPMA/UNSA (A. CADEZ)

7 juin : Fédération Générale des Retraités de la Fonction publique / Réunion semestrielle des syndicats affiliés (J-C. QUEMIN)  
Direction de l'Encadrement /Audience relative aux missions des corps d'inspection en ce qui concerne la sécurité (P. ROUMAGNAC et A. CADEZ)

8 juin : Observatoire national de la Sécurité/ Commission Incendie (A. CADEZ)

UNSA Education / Exécutif fédéral (P. ROUMAGNAC)

9 juin : CAPN fin de mouvement des titulaires - 1ères affectations des stagiaires - Liste d'aptitude IEN - Détachements dans le corps des IEN - Titularisation des IEN 2nde année (D. GAUCHON - Fr. GROSBRAS - M.-P. COLLET - J.-M. PETIT - P. ROUMAGNAC - P. AVELINE - E. WEILL)

15 juin : PARIS/ 59ème Congrès de la Jeunesse au Plein Air (A.-M. MOSSÉ)

28 juin : Observatoire national de la Sécurité/ Commission 1er Degré puis commission Formation professionnelle (M. VOLCKCRICK - A. CADEZ)

29 juin : Poitiers/ Rencontre avec le SNIA-IPR

(P. ROUMAGNAC - P. AVELINE - M. VOLCKCRICK)

5 juillet : Bureau National

6 juillet : Rencontre avec le SNPI-fsu (D. GAUCHON - P. ROUMAGNAC - M. VOLCKCRICK)

7 juillet : Conseil Supérieur de l'Education

(D. GAUCHON - P. ROUMAGNAC)

Observatoire national de la Sécurité/ séance plénière (A. CADEZ)

Groupe de travail à la Direction de l'Encadrement

(P. ROUMAGNAC - M. VOLCKCRICK - D. GAUCHON)

13 juillet : CTPM (P. ROUMAGNAC)

21 juillet : Audience au cabinet du ministre (P. ROUMAGNAC)

---

## Agenda 2005 -2006

25 août 2005 : Bureau National

21 septembre 2005 : Bureau National

22 septembre 2005 : Conseil Syndical

16 novembre 2005 : Bureau National

19 janvier 2006 : Bureau National

9 mars 2006 : Bureau National

10 mars 2006 : Conseil Syndical

10 mai 2006 : Bureau National

6 juillet 2006 : Bureau National

Paris, le 7 juin 2005

Le Secrétaire Général  
à  
Monsieur Gilles de ROBIEN  
Ministre de l'Education nationale,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

Depuis de nombreuses années, les Inspecteurs de l'Education Nationale ont l'impression d'être systématiquement au premier rang pour la mise en œuvre des évolutions dont le système éducatif a besoin, ainsi que pour l'apaisement des conflits émergeant ici ou là, mais en queue de peloton pour ce qui est de la reconnaissance que l'Education nationale doit à ses cadres.

Savez-vous, Monsieur le Ministre, que la fin de la classe normale des IEN « culmine » à un indice inférieur à celui des corps viviers ? Savez-vous, qu'en conséquence, les inspecteurs reçus au concours voient leur carrière bloquée pendant en moyenne cinq ans en fin de classe normale ? Pire encore, ceux d'entre eux qui ont commis « l'erreur » de vouloir servir l'encadrement du système éducatif alors qu'ils étaient déjà confirmés dans leur corps d'origine perdent de l'argent au bout du compte !

Savez-vous qu'un inspecteur attend parfois plus d'un an avant que ne lui soient remboursés les frais qu'il a engagés pour se déplacer à la demande de ses supérieurs ? Savez-vous que ses frais de déplacement sont calculés sur une base de moitié inférieure à celle retenue par les services fiscaux ?

Savez-vous que le régime indemnitaire des inspecteurs est l'un des plus défavorables de la Fonction publique ? Savez-vous que le budget de fonctionnement dont dispose un inspecteur confine au ridicule ou au misérable ?

Comment ignoreriez-vous, cependant, que la charge de travail des inspecteurs va toujours croissant, avec toujours plus de responsabilités et toujours moins de temps pour les assumer.

Aussi comprendrez-vous, Monsieur le Ministre, que les Inspecteurs de l'Education nationale perdent patience.

Le Conseil Syndical du SI.EN-UNSA Education, syndicat largement majoritaire au sein de notre corps, vient de se tenir et a conclu qu'il n'est plus possible de recommencer avec vous le cycle des consultations. Nous en avons mené depuis des années pour sensibiliser vos prédécesseurs à notre désarroi face à si peu de reconnaissance pour notre engagement, pourtant sans faille, au service de l'Ecole de la Nation. Toutes ces réflexions ont bien mis en évidence le caractère injuste de notre positionnement ; malheureusement, si les conclusions nous sont favorables, les conséquences n'ont jamais été tirées.

Dans chaque académie, au cours de ce mois de juin, nos responsables locaux diront à vos représentants les plus proches, les Recteurs, que nous voulons encore espérer que nos légitimes revendications seront enfin entendues.

Nous attendons, Monsieur le Ministre, un signe fort et clair, c'est pourquoi nous sollicitons une audience afin de vous exposer l'impérieuse urgence de nos demandes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre attachement à un corps d'inspection mieux reconnu et, ainsi, mieux à même d'accompagner les nécessaires évolutions du système éducatif.



P. ROUMAGNAC

## **Lettre commune SI.EN - SNPI**

Paris, le lundi 11 juillet 2005

Les Secrétaires Généraux  
à  
Monsieur le Ministre de l'Education  
Nationale, de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

Les responsables du SI.EN-UNSA Education et du SNPI-fsu se sont à nouveau rencontrés le 6 juillet 2005, afin de réaffirmer les revendications que les deux syndicats portent conjointement pour la revalorisation des carrières des Inspecteurs, revendications qu'ils avaient exposées à votre prédécesseur.

Le SNPI-fsu et le SI.EN-UNSA Education constatent, en particulier, que l'échelonnement indiciaire des IEN ne correspond aujourd'hui ni à l'importance de l'engagement professionnel de ces inspecteurs, ni à des reclassements attractifs pour les nouveaux recrutés en comparaison d'autres corps d'encadrement.

A l'issue de cette rencontre, ils réaffirment que seule une évolution significative de l'échelonnement indiciaire, portant la hors classe à l'échelle-lettre B et la classe normale à l'échelle lettre A et ramenant le rythme d'avancement d'échelon dans les deux classes à 2 ans 3 mois serait à même de rendre justice à l'investissement professionnel des IEN. Cette mesure est indispensable pour répondre aux ambitions affichées dans la note de service 2005-089 relative aux missions des inspecteurs ; elle constitue donc une condition préalable à notre adhésion à ce dispositif.

Nos deux syndicats vous demandent donc, Monsieur le Ministre, de les recevoir dans le cadre d'une audience commune, afin que soit élaboré un protocole d'accord précisant explicitement l'objectif à atteindre en matière statutaire et indiciaire. Nos deux organisations syndicales ne pourraient accepter que de telles mesures soient différées aussi exigent-elles également que les évolutions demandées soient prises en compte dans le prochain projet de loi de finances sous forme de mesures spécifiques.

Dans le cas contraire, nos organisations engageront les inspecteurs à poursuivre les actions qui seront nécessaires pour aboutir à la satisfaction de ces revendications.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre attachement à un corps d'inspection mieux reconnu dans son efficacité et son engagement.

Pour le SI.EN-UNSA Education  
Patrick Roumagnac

Pour le SNPI-fsu  
Catherine LECOINTE

## **Communiqué de presse : 10 juillet 2005**

Au cours du mois de juin les IEN se sont largement attachés à appliquer le mot d'ordre d'action porté par le SI.EN-UNSA-Education et défini en accord avec le SNPI-fsu.

Dans toutes les académies les inspecteurs ont manifesté leur mécontentement et ont remis aux autorités académiques un message précisant leurs revendications. Ce mouvement avait pour objet de sensibiliser nos interlocuteurs du ministère sur le caractère inacceptable de la gestion des carrières des inspecteurs qui assument au quotidien des missions de cadres, sans que soient jamais tirées les conséquences statutaires et organisationnelles qui devraient résulter de ces responsabilités.

Pire : à ce jour les inspecteurs ont vraiment l'impression d'une crise de confiance grave et d'une incapacité de l'administration centrale à comprendre le sens de leur mécontentement. Les réponses qui leur sont adressées sont souvent dilatoires, parfois à la limite du mépris.

Le SI.EN ne peut accepter cette situation et se résoudre à la fin de non-recevoir du ministère. En liaison avec le SNPI, il appelle tous les inspecteurs à maintenir leur engagement dès la rentrée dans un vaste mouvement de protestation.

Puisque l'Education nationale s'avère incapable de reconnaître le travail de ses cadres et de valoriser leurs carrières et conditions de travail, les inspecteurs recentreront leur activité sur la mission d'inspection, délaissant toutes les tâches administratives où leur expertise est pourtant reconnue.

Le SI.EN est tout à fait conscient des désordres qui résulteront de l'application de ce mot d'ordre ; il espère qu'il en ira de même pour l'administration centrale qui n'a manifestement pas encore mesuré à jour la détermination de ses cadres à faire entendre leur colère.

Patrick ROUMAGNAC  
Secrétaire Général SI.EN-UNSA Education

---

## **Actions arrêtées par le Bureau National**

Aucune remontée d'enquête ou d'information ;

➡ aucune participation aux réunions, sauf convocation avec ordre de mission et remboursement de frais de déplacement ; la présence aux réunions pouvant alors être totalement passive ;

➡ pas de remontée d'effectifs ni de comptage d'élèves sauf si certaines informations locales dont nous disposons nous amènent à considérer qu'il est nécessaire, dans l'intérêt des élèves de procéder à une vérification ;

➡ recentrage sur la gestion et l'animation de la circonscription du premier degré ;

➡ recentrage sur les missions d'inspection dont nous ne faisons pas remonter les rapports ni les notes ;

# Vie syndicale

## Les actions en cours dans les académies

### Département de l'Ain

Pour information, voici les décisions prises en Assemblée Générale par les IEN de l'Ain, syndiqués et non syndiqués, pour la mise en oeuvre du plan d'action intersyndical :

- ne pas siéger au 1er conseil d'IEN de rentrée ;
  - différer la remontée de l'enquête de rentrée
  - ultérieurement, en fonction de l'évolution des choses (en novembre), refus de siéger à un séance d'instance paritaire.
- Claude BESSON (Ien JASSANS - RIOTTIER)

### Académie d'AMIENS

Courrier aux IEN

(...) «Face à cette attitude de refus nous avons unanimement décidé d'engager une action qui manifeste, partout où nous nous trouvons, notre volonté de nous faire entendre sur l'exigence que nous affirmons de manière unitaire, et qui revendique une fin de la classe normale à la hors-échelle lettre A, une fin de hors classe à la hors-échelle Lettre B et une vitesse unique de franchissement d'échelon fixée à 2 ans et 3 mois. (...)

Comme dans toutes les académies de France, nous présenterons nos revendications et annoncerons notre entrée dans l'action au Recteur à l'occasion d'une audience. À Amiens, elle est prévue le 24.06.2006. Dans chacun des départements, une demande d'audience auprès de l'IA DSDEN permettra aux responsables départementaux de préciser nos revendications et d'expliquer que les actions qui seront menées correspondent à un mot d'ordre national et ne visent nullement le représentant local du Ministre. Le plus tôt notre ministère entendra parler de notre action, plus tôt nous pouvons envisager d'être entendus.»

Guylain HOIN R.A.

### Académie de BORDEAUX

Dans le cadre de l'action nationale engagée par le SI.EN Unsa Education une délégation du SI.EN a été reçue en audience par le recteur le 28 juin 2005.

Le recteur a montré qu'il était parfaitement informé de l'action engagée au plan national par le SI.EN et que c'est pour cette raison qu'il avait répondu rapidement à une demande d'audience formulée. Il avait également pris connaissance dans le dernier bulletin du SI.EN des actions prévues pour la rentrée selon chacune des spécialités, et qui lui paraissent " lourdes ".

Nous avons rappelé que l'échelonnement indiciaire des IEN ne permet pas plus de reconnaître l'importance de leur engagement professionnel que de prévoir des reclassements suffisamment attractifs pour les nouveaux recrutés.

Nous avons clairement affirmé notre exigence d'une classe normale se terminant à l'échelle-lettre A et d'une hors-classe permettant d'accéder à l'échelle-lettre B avec un rythme d'avancement unique dans les

deux classes à 2 ans 3 mois. Cette mesure de revalorisation est d'ailleurs un préalable à notre adhésion au dispositif prévu d'évaluation des inspecteurs dont l'utilisation pour l'élaboration d'un tableau d'avancement est inacceptable tant que l'indice de la classe normale reste au 733.

En conclusion, nous avons demandé au recteur de transmettre au ministre notre attente que soit élaboré au plus vite un protocole d'accord précisant explicitement l'objectif à atteindre en matière statutaire et indiciaire. C'est en fonction de cet engagement ministériel que les IEN se détermineront à la rentrée sur les différentes actions qu'ils projettent de mettre en oeuvre.

Daniel GAUCHON, Jean-Marie CORNUEY, Bernard LESPEDES et Alain MARGNAC

### Département de Charente-Maritime

Ne pouvant pas refuser de participer au dernier conseil d'IEN le 8 juillet au risque d'être suspectés de vouloir partir en vacances plus vite, nous avons décidé d'informer l'IA que nous refuserions l'ordre du jour et en particulier tout ce qui concerne les points suivants :

- bilan des inspections ;
- missions des IEN ;
- carte scolaire.

Dominique BOYER - RD

### Département de la Drôme

Les IEN n'ont pas siégé à la CAPD de ce jour. J'avais bien entendu averti l'IA et lui avais transmis un courrier précisant nos attentes. Je suis satisfait de cette mobilisation des collègues.

Noël RAVAT - RD

### Département de l'Essonne

Deux rencontres avec l'IA pour information de la nature du mouvement, de ses modalités et de son calendrier, tels que décidés lors du conseil syndical du 26 mai.

Localement, la dernière CAPD (affectations à titre provisoire et autres...) s'est tenue sans IEN ou presque. Un conseil d'IEN a fait l'objet de la lecture publique d'une lettre sur le modèle du document SI.EN

La grande majorité des inspecteurs, incluant IEN IO et IEN ET sont prêts à se mobiliser à la rentrée, s'il le faut, avec regret mais détermination.

Pierre-François GACHET - RD

### Département du GERS

- Non participation au conseil d'IEN du lundi 27 juin (donc conseil annulé par l'inspecteur d'académie), comme à la CAPD programmée le même jour ;

- remise imminente du courrier-type à Monsieur l'inspecteur d'académie - DSDEN du Gers pour qu'il répercute l'information auprès du recteur et de l'administration centrale.

Bernard FAINZANG - RD

### Département d'Ille-et-Vilaine

Un courrier commun a été adressé au Recteur et remis à l'Inspecteur d'Académie d'Ille-et-Vilaine. 10 collègues mobilisés, 2 excusés sur un potentiel total de 16 : il y a longtemps qu'on n'avait pas vu une telle mobilisation en Ille-et-Vilaine !

Mot d'ordre de rentrée identique à celui des collègues du 22 : boycott des réunions paritaires de rentrée.

Olivier BOVYN

### Département de la Loire

Courrier à Mme l'inspectrice d'académie

(...) " Malgré les nombreuses interpellations, aux différents niveaux (départemental, académique et national), les dossiers des frais de déplacements, des budgets de fonctionnement de nos services et du déroulement de carrière des IEN n'évoluent toujours pas.

Nous ne nous voyons pas recommencer, fin août, une nouvelle année scolaire avec de telles incertitudes, avec un tel manque de suite dans les concertations qui confine parfois au mépris vis-à-vis d'un corps d'encadrement que l'on pense, par ailleurs, pouvoir endormir en l'encensant comme pilier indispensable au bon fonctionnement du système éducatif.

En accord avec nos collègues des autres départements de l'Académie de Lyon et avec les instances nationales des syndicats d'inspecteurs, nous vous informons solennellement que nous ne répondrons à aucune demande de constat de rentrée, tant que n'auront pas été abondées décernement les lignes budgétaires pour les frais de déplacements et que n'auront pas été actées les améliorations de déroulement de carrière, notamment l'accès à la hors-classe et les indices terminaux des deux classes. "

Bernard PHILIPPON - RD

### Académie de MIDI-PYRENEES

Point sur les actions au 24 juin 2005

**Ariège** : lettre de revendication remise à l'IA ; pas de participation conseil d'IEN du 8 juillet

**Haute-Garonne** : CAPD mouvement 7 juillet boycottée ;

Conseil d'IEN 29 juin boycotté (d'où non participation de l'IGEN Ferrier)

Réunion générale de tous les IEN le 29 juin après-midi

**Lot** : Lecture de la revendication faite en CAPD le 22 juin puis départ et boycott de la réunion

boycott du jury académique DPPE  
boycott d'autres réunions étudié  
collègues très remontés

**Hautes-Pyrénées** : boycott de la CAPD du 30 juin et remise de la feuille de revendication annoncée

**Tarn-et-Garonne** : remise de la lettre de revendication à l'IA en conseil d'IEN le 22 juin

A. BONICHON - R.A



# Vie syndicale

---

## Les actions en cours dans les académies

### Académie de MONTPELLIER

Courrier au recteur :

" Les Inspecteurs de l'Education Nationale de l'Académie de MONTPELLIER ont décidé d'engager une action syndicale afin de montrer leur détermination à voir aboutir leurs revendications. Celle-ci se traduit par :

- le refus de siéger au Conseil d'IEN des Pyrénées-Orientales, le mardi 14 juin ;
- le refus de siéger à la CAPD de l'Hérault, le mardi 21 juin,
- le refus de siéger au Conseil d'IEN de l'Aude, le jeudi 7 juillet,
- le refus de siéger à la CAPD du Gard, le vendredi 1 juillet.

Ayant bien pris la mesure des problèmes que cela pourrait causer en cette période difficile, ils n'ont pas mésestimé les conséquences de cette décision.

Soyez assuré que nous sommes toujours aussi soucieux de l'intérêt du service public d'éducation et c'est dans la perspective qu'une amélioration de nos conditions de travail permettra d'optimiser l'efficacité de notre charge que nous nous mobilisons. "

Philippe VALEMBOS - RA

### Département du Morbihan

Lors de notre réunion syndicale du 5 juillet, tous les I.E.N. du Morbihan ont renouvelé leur engagement et leur très ferme volonté de voir aboutir la revendication qui concerne le cylindrage de la carrière. C'est bien tout le déroulement de cette dernière qui constitue pour nous un incontournable. La fin de classe normale doit être portée à l'échelle - lettre A et la hors-classe à l'échelle - lettre B. Ainsi le verrou des 40 % doit-il disparaître pour laisser place à un avancement systématique ramené à deux ans et 3 mois. Nous sommes en attente d'une réponse très concrète de nos interlocuteurs. Notre revendication est juste, et nous ne pouvons que regretter que notre ministère nous amène à une telle extrémité, alors que depuis de nombreuses années on a su insister sur l'importance du rôle fondamental des I.E.N. dans l'amélioration du fonctionnement du système éducatif.

Nous sommes bien décidés à poursuivre notre action au mois de septembre si aucun engagement n'est pris par notre tutelle.

Michel GUILLERY

### Département du Nord :

Ttexte distribué aux collègues ce mardi 5 juillet lors du conseil d'IEN :

" Des charges et des responsabilités accrues, une nouvelle raison de nous engager dans l'action nationale lancée par le Conseil Syndical.

Refus de participer à tout travail de gestion du 22 août au 17 septembre

Le SI.EN lance une action nationale pour faire prendre conscience au ministère de la détermination des inspecteurs. Nous constatons que l'échelonnement indiciaire des IEN ne permet pas plus de reconnaître l'importance de

leur engagement professionnel que de prévoir des reclassements suffisamment attractifs pour les nouveaux recrutés.

Seule une évolution significative de l'échelonnement indiciaire des IEN portant la hors-classe à l'échelle lettre B et la classe normale à l'échelle lettre A et ramenant le rythme d'avancement d'échelon dans les deux classes à deux ans trois mois serait à même de rendre justice à l'investissement professionnel des IEN.

La note de service publiée le 30 juin sous la signature de M. Paul DESNEUF souligne "le rôle majeur des inspecteurs dans l'encadrement de l'institution". Elle affiche une volonté d'accroître l'importance des missions des IEN dans les quatre domaines de leur action : évaluation, animation et impulsion, formation, expertise.

Dans le cadre des consignes nationales, nous informons Monsieur le Recteur et Monsieur l'Inspecteur d'Académie que les IEN du Nord quitteront le conseil d'IEN du vendredi 26 août après une déclaration de leur responsable départemental et se rendront à la Maison des Enseignants pour tenir une assemblée générale ouverte à l'ensemble des collègues afin de définir les modalités de poursuite de leur action.

Ils envisagent de se consacrer exclusivement à la seule mission d'inspection,

Pierre FRACKOWIAK - RD

### Académie de PARIS

Nous avons décidé de ne pas participer aux CAPD de juin et nous avons remis à la rentrée des actions plus amples que nous déciderons en assemblée générale.

Bernard MALINAUD

### Académie de ROUEN

Une réunion académique est programmée pour le 30 juin 2005 pour conforter la mobilisation. Nous envisageons, pour commencer, de boycotter la réunion de rentrée du Recteur prévue fin août.

Jacques BEAUDOIN

### Département de Savoie

En Savoie, il y a eu une déclaration du RD au Conseil d'IEN et la décision a été prise de ne pas participer à la CAPD du 7 juillet prochain.

G. BLOND

### Département de l'Yonne

Compte rendu de la réunion syndicale du 22/06/2005 :

- Rappel de la situation et des initiatives prises par les IEN du département de l'Yonne ;
- Information sur les initiatives prises dans certains départements et académies (cf. site SI.EN) ;
- Information sera faite régulièrement au secrétariat national des actions entreprises dans l'Yonne pour la fin de l'année scolaire.

Les actions en cours :

- un courrier adressé à l'IA et contenant nos revendications lui sera remis officiellement par le RD ;
- le 21/06/2005, non participation au conseil de formation ;
- non-participation aux différentes CAPD ;
- Le 05/07/2005, non-participation à la réunion départementale qui porte sur le Projet académique
- Le 06/07/2005, non-participation au conseil d'IEN.

Les actions dès la rentrée :

- pas de comptage d'élèves ni de participation aux mesures d'ajustement de carte scolaire ;
- non-participation aux conseils d'IEN et à toute réunion institutionnelle ;
- aucune remontée d'enquêtes de rentrée, de demandes de renseignements ou d'informations diverses ;
- recentrage sur les missions d'inspection et d'animation ;
- refus de s'engager dans le nouveau protocole d'évaluation des IEN.

P. FUSTER - RD

## RETRAITES et ACTIFS : même combat !

**Fidélité au syndicat** Quand ils peuvent prétendre à une retraite bien méritée, les Inspecteurs de l'Education Nationale, pour peu qu'ils aient adhéré activement à leur syndicat - le SI.EN - pendant une grande partie de leur carrière, lui demeurent fidèles.

Les chiffres nous le disent régulièrement. Un SI.EN fort, amplement majoritaire pour la profession, donc indiscutablement représentatif qui a su, au fil de son histoire, obtenir des avancées considérables. Un SI.EN où les retraités tiennent toute leur place - un cinquième des syndiqués - et sont de par les statuts représentés au Bureau National. Cette fidélité syndicale s'inscrit dans un principe de solidarité qui doit rester la valeur essentielle de notre engagement. Cette solidarité, nous l'avons mesurée lorsque nous nous retrouvons isolés dans nos fonctions, malmenés par une administration qui sait prendre ses distances, oubliés par un ministère qui fait rarement dans la reconnaissance. Une solidarité qui traverse les générations de militants qui ont écrit ensemble l'histoire des personnels d'inspection. Une solidarité qui doit se renforcer au moment où un passé récent a vu, à travers des réformes mal conduites, la remise en cause d'acquis fondamentaux.

**Sachons militer ensemble** Les dispositions imposées par la loi Fillon conduisent à une régression des pensions. Les pas en arrière ne manquent pas :

- en abrogeant les principes de péréquation et d'assimilation, il est mis fin à la pension du fonctionnaire considérée comme un traitement continué. La pension n'évoluera plus comme le traitement des actifs et sera revalorisée selon le bon vouloir des gouvernements. La dichotomie traitement/pension orchestre ipso facto la baisse du taux de remplacement ;

- en allongeant les durées de cotisation, en frappant de décote les carrières incomplètes, en rognant les bonifications pour enfant(s), la réforme atteint cette fois les actifs qui demain seront à leur tour retraités ;

- de surcroît, cette loi votée dans la précipitation, laisse des zones d'ombre et, en particulier, son financement au-delà de 2008.

On le comprendra, les actifs et les retraités ont des intérêts communs, des intérêts moraux et matériels qu'ils doivent défendre ensemble au sein de l'organisation syndicale.

A nous tous, par sa voix, de rester vigilants et, il faut s'y préparer, pugnaces car la situation peut encore s'aggraver.

Le dossier de l'assurance maladie se prête à des analyses comparables puisque sont remis en cause les principes de solidarité qui ont fondé la Sécurité Sociale.

Tous les assurés sociaux sont concernés et, singulièrement, les retraités qui sont assujettis à une hausse de 0,4% de la CSG à laquelle s'ajoutent une augmentation de la cotisation mutualiste et une modification du plafond de cotisation. Un alignement des retraités sur les salariés semblerait être l'objectif à atteindre alors que le dossier «retraites» consacre l'inverse. Gardons-nous bien, en soulignant ce paradoxe, sur fond de traitement discriminatoire du corps social, d'opposer les catégories les unes aux autres. Notre syndicat est là pour favoriser la confrontation démocratique des points de vue de tous.

Les problèmes sociaux actuels et futurs, étroitement liés à la vie des actifs et des retraités, sont indissociables et nécessitent un militantisme permanent des uns et des autres.

Aussi le SI.E N doit-il faire effort pour accorder, tant à l'échelon académique que départemental, une place à la hauteur de l'ambition des retraités désireux de poursuivre solidairement leur vie de militants aux côtés des actifs.

### A l'attention du futur retraité

Pour le bien commun de notre action, la syndicalisation ne doit pas s'arrêter au terme de la vie professionnelle.

La réflexion syndicale des retraités trouve son expression au plan local (département, académie) avant d'être portée au débat, lequel est

organisé dans la commission " Carrières " lors du congrès. Les échanges nourrissent une motion qui se trouve intégrée dans les revendications générales du syndicat (cf. L'Inspection, n° 90, p. 4).

Ce temps fort de la revendication est repris ensuite dans les instances de notre Fédération, en particulier dans la commission UNSA-Retraités, organisation naissante (premiers statuts votés en décembre 2001) qui vient de se mettre en ordre de bataille (conférence nationale des 13 et 14 janvier 2005).

En adhérant au SI.EN-UNSA, la revendication structurée dans le cadre syndical, relayée au niveau fédéral, trouve son prolongement dans le cadre de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction publique. La FGR-FP rassemble le SI.EN et une cinquantaine de syndicats de la Fonction publique affiliés à différentes organisations (UNSA, FSU, CGC, FO, etc.) dans les divers secteurs de l'Education, les Finances, l'Agriculture, l'Equipement, la Santé, etc.)

Dans un cadre associatif fort de 230 000 membres, ces organisations trouvent des points de rencontre et d'appui pour dégager une plateforme de revendications propres aux retraités de la Fonction publique.

Jean-Claude QUEMIN - Mai 2005

---

### REUNION RETRAITES du 25 mai 2005

A l'issue du congrès de Montpellier, Jean-Claude QUEMIN avait convenu de l'intérêt d'une rencontre annuelle susceptible de faire le point. Pour des raisons de commodité, cette réunion devait avoir lieu rue Lalande, avec quelques collègues de la région parisienne. Pierre TAREL, retraité du Val d'Oise, avait vivement souhaité la présence de Patrick ROUMAGNAC, ce qui fut fait le 25 mai, veille du Conseil syndical.

En revenant sur le congrès de 2004, nous avons noté que, pour la première fois, la commission " Retraités " avait été opportunément renforcée par la participation d'un groupe d'actifs conscients des obstacles pouvant surgir dans le calcul et le déroulement des retraites. Deux motions, l'une concernant les retraites, l'autre les retraités, ont donc été élaborées et approuvées à l'unanimité. A ce sujet, il a été regretté que l'argumentaire des rapports n'ait pas été publié dans le bulletin. Le Secrétaire général fait remarquer que les informations complètes sont diffusées sur les sites SI.EN et UNSA dont il serait intéressant, par ailleurs, de mesurer les taux de fréquentation.

Toutes les discussions, toutes les interventions auprès des ministères concernés ont mis en évidence l'incohérence du traitement des collègues ayant exercé la même fonction avec la même compétence. P. ROUMAGNAC souligne, une fois de plus, l'inégalité flagrante des situations indicielles qui déterminent le montant des pensions à l'heure de la retraite. D'où l'importance de l'avancement dans la classe normale ou de l'accès à la hors-classe. Sur ce dernier point, le SI.EN, fort de sa représentativité, a fait pression pour que soient éliminés les " bourrelets " qui freinent l'accès à la hors-classe, problème en cours de règlement à l'heure actuelle.

Restent les conséquences de décisions arbitraires comme celles dont sont victimes les collègues retraités avant 1990. Tout au long d'une décennie jalonnée d'entrevues avec les ministres successifs, nos responsables syndicaux ont rencontré le médiateur mais n'ont pas obtenu de réponse précise. P. ROUMAGNAC envisage une relance sans écarter la demande d'avis éclairé auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme, selon le vœu même de la commission réunie au congrès de Montpellier, laquelle traduisait l'inquiétude des actifs, futurs retraités, et l'exaspération toujours vive des anciens.

Certes, nous prenons conscience des problèmes généraux de l'emploi, des limites du budget, mais nous réitérons la nécessité de rechercher la cohérence dans l'organisation et la gestion matérielle des corps d'inspection.

En conclusion, P. ROUMAGNAC confirme que ces préoccupations sont celles du SI.EN et qu'elles sont indispensables pour assurer l'efficacité du service Education.

Paul RIVIERE  
IEN retraité/académie de VERSAILLES

# Affectations rentrée 2005

## Académie d' Aix MARSEILLE

IEN 1D	5	Gap Embrun St Bonnet	M. TILLY Jean-Pierre
IEN 1D	13	Aubagne	Mme ANDRE-VERON Sandrine
IEN 1D	13	Châteauneuf Côte bleue	Mme BELLAIS Mireille
IEN 1D	13	Fos sur Mer	M. TOURVIELLE Jean Louis
IEN 1D	13	Istres	Mme TRUANT Dominique
IEN 1D	13	Marseille 01	M. ROUBAUD Gérard
IEN 1D	13	Marseille 03 ZEP	Mme PONSIN-COSTA Catherine
IEN 1D	13	Marseille 08	M. LEBLOND Daniel
IEN 1D	13	Marseille 12	M. STIOUJ Elie
IEN 1D	13	Marseille 14	M. HOFFALT Olivier
IEN 1D	13	Maritiques	M. TARAUD Xavier
IEN 1D	84	Avignon 5	Mme GROUTHIER Martine
IEN 1D	84	Orange	Mme MERCET Manon
IEN ET		STI	M. JAMES Patrick
IEN 1D		Mathématiques	Mme JAUFFRET Brigitte
IA-IPR		STI	M. GNOKAERT Joël
IA-IPR		EPS	M. COSTANTINI Alain

## Académie d'AMIENS

IEN 1D	2	Château Thierry 1	M. ANTOINE Jean-Paul
IEN 1D	2	Château Thierry 2	M. COTTEZ Jacques
IEN 1D	2	Chauny	Mme BERNARD Martine
IEN 1D	2	Leon AIS	Mme ELIE Corinne
IEN 1D	60	Auneuil	M. LE MERCIER Frédéric
IEN 1D	60	Beauvais AIS 1	Mme LELEU-GALLAND Eve
IEN 1D	60	Breuil sur Noye	Mme GENLIS Véronique
IEN 1D	60	Méru	M. GAUCHON Philippe
IEN 1D	60	Senlis	Mme HAMOUCHI Françoise
IEN 1D	80	Abbeville	Mme PIERRE Brigitte
IA-IPR		Mathématiques	M. AGUER Bernard
IA-IPR		Histoire Géographie	M. DUPONT Jean-Bernard
IA-IPR		Anglais	Mme MANES-BONNISSEAU Chantal
IA-IPR		Espagnol	M. MARI Gérard
IA-IPR		Sciences physiques	Melle FOURNIER Brigitte
IA-IPR		SVT	Mme ROSSETTO-RENNARD Anne-Marie

## Académie de BESANCON

IEN 1D	25	Besançon 4	Mme PALLY Pascale
IEN 1D	25	Besançon 5 AIS	Mme LYAUTEY Brigitte
IEN 1D	25	Montbéliard 3	Mme DURAND Annick
IEN 1D	39	Bletterans	M. MIELLE Dominique
IEN 1D	39	IO Jura	M. JULIEN Gérard
IEN 1D	70	Lure	M. ROCH Yves
IEN ET		Histoire Géographie	M. FALCONNET Thierry

## Académie de BORDEAUX

IEN 1D	33	Bordeaux Bâgles	Mme MOUILLET Pascale
IEN 1D	33	Libourne 2	M. LAFAYE Jean-François
IEN 1D	33	Talence Villenave d'Ornon	M. LELEU Serge

IEN 1D	40	Dax Chalosse AIS	M. LAJUS Christian
IEN 1D	40	Dax Landes Océanes	M. GABUT Christophe
IEN 1D	40	Mt de Marsan Centre Landes Adj IA	M. WEBER Francis
IEN 1D	40	Mt de Marsan Ht de l'Adour AIS	M. PETIT Michel
IEN 1D	64	Bayonne	M. BECRET Guy
IEN 1D	64	Biarritz AIS	Mme LAMBERT Nicole
IA-IPR		AVS	M. LACOMBE Jean-Jacques
IA-IPR		Lettres	Mme DARROUZET Catherine
IA-IPR		SVT	M. BLANC Frédéric

## Académie de CAEN

IEN 1D	14	Caen AIS	Mme CHENAL Régine
IEN 1D	14	Caen Est	M. POTDEVIN Thierry
IEN 1D	14	Caen Nord	M. FERRIER Lionel
IEN 1D	14	Caen Sud	M. GILLIOT Pierre
IEN 1D	14	Lisieux	M. DELAPORTE Daniel
IEN 1D	50	Cherbourg Ville	M. CATELIN Dominique
IEN 1D	50	Mortain	M. MENVEUX Eric
IEN 1D	50	St Lô 1 Adj IA	Mme LE HO Françoise
IEN 1D	61	Fiers	M. WANONO Dany
IEN ET		SBSSA	Melle MEUNIER Sylvie
IA-IPR		Anglais	Melle STAAT Véronique
IA-IPR		Lettres	M. STROMBONI Gilbert
IA-IPR		STI	M. DESPREZ Jean-Marc

## Académie de CLERMONT FD

IEN 1D	3	Moulins 2	M. NEURY Philippe
IEN 1D	63	Ambert	M. VICERAT Pierre
IEN 1D	63	Riom Limagne	M. BIGAY Dominic
IA-IPR		EPS	M. POUX Gérard
IA-IPR		EPS	Mme PASSEMAR Marie
IA-IPR		SVT	Mme BUSSIERE Claude

## Académie de CORSE

IEN 1D	20A	Ajaccio 1	Mme DUBOIS-BOISSON Anny
IEN 1D	20B	Corte Balagne LCC	M. FRASSATI Michel
IEN ET		STI	M. SIRERA Gérard
IA-IPR		EPS	M. VALERY Vincent

## Académie de CRETEIL

IEN 1D	77	La Ferté sous Jouarre	Mme VERAN Sylvie
IEN 1D	77	Melun Nord et Est	Mme ARTIGAS Agnès
IEN 1D	77	Senart	Mme AMATHIEU Michelle
IEN 1D	93	Aubervilliers 2 AIS	Mme PLET Caroline
IEN 1D	93	Aulnay sous Bois Nord 1	Mme BEAUR Monique
IEN 1D	93	Aulnay sous Bois Sud 2	Mme ASSOUS-HOMBERT Stella
IEN 1D	93	Bobigny Adj IA	M. MAHIEUX Jacques
IEN 1D	93	Montreuil 1	M. GRAVE Jean-Michel
IEN 1D	93	Neuilly sur Marne	Melle ROHEE Marie-Françoise
IEN 1D	93	Noisy Le Sec + Ville ZEP	Mme GARCIA Anne-Marie

# Affectations rentrée 2005

IEN ET		STI	M. HESPEL Philippe
IA-IPR		Lettres	Mme VELTCHOFF Caroline
IA-IPR		EVS	Mme CALDERON Claire
IA-IPR		Anglais	M. LACHEZE Maxime
IA-IPR		AVS	M. PERRIN François-Marie

## Académie de GUADELOUPE

IEN 1D	971	Guadeloupe AIS	M. J'ESPERE Jean-Marie
IEN ET		Lettres Anglais	Mme DOQUET Francine
IA-IPR		Histoire Géographie	Mme CHALCOU Véronique
IA-IPR		Economie Gestion	Mme GINGEMBRE Laurence

## Académie de GUYANE

IEN 1D	973	Maroni	M. CATUS Henri-Bernard
IEN 1D	973	Oyapock Adj IA	M. DELECAMBRE Daniel
IA-IPR		EPS	M. PETRYNKA Laurent
IA-IPR		Mathématiques	M. CHARPENTIER-TITY Firmin-Charles

## Académie de LILLE

IEN 1D	59	Douai Cambrai AIS	Mme LEGRAND Cécile
IEN 1D	59	Dunkerque Grande Synthe	M. REANT Carlos
IEN 1D	59	Lille AIS	M. GUILLEZ Eric
IEN 1D	59	Lille 1 Lambersart	Mme SIMON Anne
IEN 1D	59	Lille 3 Ronchin	M. BELLOQUE Philippe
IEN 1D	59	Roubaix Croix	Mme VALMORI Lilia
IEN 1D	59	Roubaix Hern	Mme CAPELAIN Brigitte
IEN 1D	59	Roubaix Sud	Mme LAMMERTYN Patricia
IEN 1D	59	Tourcoing Ouest	Mme JOLY Anne
IEN 1D	59	Valenciennes Centre	M. DOGIMONT Alain
IEN 1D	62	Arras IUFM	M. LACHAMBRE Pascal
IEN 1D	62	Bully les Mines	Mme LALOUX Cécile
IEN 1D	62	Calais 1	M. DENEUVILLE Michel
IEN 1D	62	Lens	Mme BIROU Béatrice
IEN 1D	62	Lillers	Mme BLARET Evelyne
IEN 1D	62	Montigny en Gohelle	M. CHARLE Dominique
IEN 1D	62	St Etienne au Mont	M. CARPENTIER Stéphane
IEN 1D	62	St Omer 1	M. DELECROIX Philippe
IEN 1D	62	St Omer 2	Mme WALLYN Patricia
IEN ET		Lettres	M. LANGE Gérard
IEN ET		STI	M. VANNIER Eric
IEN ET		Maths Sciences physiques	M. GRARE Gaston
IA-IPR		STI SMS	Mme ROGEAUX Dominique
IA-IPR		Mathématiques	M. GOUY Michel
IA-IPR		Sciences physiques	M. JOZ Daniel
IA-IPR		SVT	M. CAROSONE Philippe

IEN 1D	93	Pierrefitte	Mme LUGAN Françoise
IEN 1D	93	Romainville	Mme CLARUS-SOLVIT Zacharie
IEN 1D	93	Rosny sous Bois	M. MORIN Gérard
IEN 1D	93	St Denis Est 2	M. GILLARD Daniel
IEN 1D	93	Villepinte	Mme ROUSSEAU Isabelle
IEN 1D	94	Bonneuil sur Marne	Mme TEMPEZ Pascale
IEN 1D	94	Créteil 2	Mme PARTOUCHE Annie
IEN 1D	94	Fresnes	M. LEJEVRE Thierry
IEN 1D	94	Orly Choisy	M. DEJOUX Pascal
IEN 1D	94	St Maur	Mme VOGUET Elisabeth
IEN 1D	94	Vitry 1	M. BASTIEN Roger
IEN ET		Economie Gestion	M. BOUGAULT Francis
IEN ET		STI	M. DOYEN Yann
IEN ET		Histoire Géographie	Mme GLAYMANN Corinne
IEN ET		STI	M. GOUEYTES Michel
IEN ET		Anglais	Mme LASAUSA Patricia
IA-IPR		EVS	Mme MEGE-COURTEIX Marie-Claude
IA-IPR		Lettres	Mme FRYDMAN Valérie
IA-IPR		Economie Gestion	M. LOUCHET Philippe
IA-IPR		Mathématiques	Mme DEAT Joëlle
IA-IPR		SES	M. ROUSSEAU Claude

## Académie de DIJON

IEN 1D	21	Dijon Sud	Mme CHAMPION Eliane
IEN IO	21	IO Côte d'Or	M. BOLLOTTE Daniel
IEN 1D	21	Semur en Auxois	M. SIMONET Jean-Claude
IEN 1D	21	Val de Saône	M. NIAnt Jean-Pierre
IEN 1D	71	Le Creusot	Mme MANIN-MARZO Annick
IEN 1D	71	Mâcon Sud	Mme CHAUMERY Eliane
IEN 1D	71	Tournus	M. BOEDA Jean-Jacques
IEN 1D	89	Avalon	Mme SIMONET-SENNEQUIER Annie
IEN ET		STI	Mme PERSENT-LEROY Odile
IA-IPR		Sciences physiques	M. BLASCO Frédéric

## Académie de GRENOBLE

IEN 1D	7	Privas Adj IA	M. AUMAGE Thierry
IEN 1D	26	Bourg les Valence AIS	M. VAREILLES Samuel
IEN 1D	26	Tain l'Hermitage	M. CREDEVILLE Alain
IEN 1D	38	Bièvre Valloire	M. BOUVIER Robert
IEN 1D	38	Bourgoin Jallieu 3	Mme MONTANGERAND Véronique
IEN 1D	38	Bourgoin Jallieu AIS Nord	M. BLOND Gérard
IEN 1D	38	Pont de Chéry	Mme GREPPO-CHAIGNION Nathalie
IEN 1D	38	Vienna 1	M. LOPEZ Laurent
IEN 1D	73	Chambéry 2 AIS	Mme DAVID-CLERMONT Sophie
IEN 1D	73	Montmélan Combe de Savoie	M. GUILLOT Serge
IEN 1D	73	Moutiers	M. DELPLANCKE Olivier
IEN 1D	74	Anney 4 AIS	Mme RANCHY Isabelle
IEN 1D	74	Evian	Mme GRUMEL Odile
IEN ET		Economie Gestion	M. BALDACCI Rémi
IEN ET		Mathématiques Sciences	M. DENISE Emmanuel

# Affectations rentrée 2005

## Académie de LIMOGES

19	Tulle Nord AIS	Mme CHASSAGNARD Marie-José
19	Tulle Sud	M. GAUTHIER Jean-Marc
87	Limoges 1	Mme DEFAYE Annie
87	St Yrieix La Perche	Mme CHASTAGNOL Marie-Thérèse
	SBSSA	Mme ARMAGNAC Catherine
	STI Secteur industriel	M. RIGAUD Régis

## Académie de LYON

1	Ain AIS	Mme BACOT Laurence
1	Nantua	Mme MILLIERE Denise
42	Montbrison	M. CHOUZET Alain
42	Roanne Est	Mme MALLURET Anne
42	St Chamond	M. BLETTERY Hervé
42	St Etienne 6	M. SOULAS Christian
69	Belleville sur Saône	Mme BRUGNAUX Chantal
69	Decines Charpeux	Mme RITTER Françoise
69	La Mulatière Oullins	M. GIRERD Robert
69	L'Arbresle	Mme LEROUX Chantal
69	Mions	Mme GILLET Dominique
69	Rillieux Val de Saône	Mme SAADOUN Marie
69	St Priest	M. MRDJANIAN Patrick
69	Tarare	M. VITTI Roland
69	Vénissieux Nord	M. GRANGE Denis
69	Vénissieux Sud	Mme PICHON Patricia
69	Villefranche sur Saône	Mme PLEAU Pascale
	Economie Gestion	M. MEISSONNET Jean-Pierre
	Education musicale	M. FERCHAUD Jacques
	Histoire Géographie	Mme LE PRADO Danielle
	AVS	M. MARCHETTI Gérard
	AVS	Mme LOISEL Annaick
	Mathématiques	Mme GEOFFROY Chantal
	Sciences physiques	Mme POMEDIO Brigitte
	Espagnol	M. LAVERNY Henry

## Académie de MARTINIQUE

972	Rivière Salée	Mme PAQUE Régine-Laurence
	Mathématiques Sciences	M. FLORICOURT Joël
	Histoire-Géographie	M. FRICOTEAUX Benoît

## Académie de MONTPELLIER

34	Bédarieux	Mme GOEMINE Martine
34	Lodève	M. EVRARD Pascal
	STI	M. CLERC Jean-Louis
	AVS	M. LAVAL Jean
	Lettres	Mme KAVOUDJIAN Martine
	STI	M. GELIS Alain
	SVT	Mme GODARD Florence

## Académie de NANCY METZ

54	Longwy 1	Mme MATTOSSI Françoise
54	Lunéville	M. BOLSUIS Christophe
57	Florange	Mme LECLERC Hélène
57	Metz 4 Adj IA	M. BEN Fabien
57	Metz Est ZEP	M. STOCK Bernard
57	Sarrebourg Est	Mme ZIMMERMANN Maryse
57	Thionville	Mme CORDONNIER Brigitte
57	Yutz IUFM	M. JAEGER Albert
88	Remiremont	Mme SAUTENET Catherine
88	St Dié des Vosges	Mme MAUBRE Marie-Christine
88	Vosges AIS + IUFM	M. PICOCHÉ François
	STI Arts appliqués	M. PENAUD Charly
	Mathématiques	M. FEVOTTE Philippe
	Arts plastiques	Mme GOLDSTEIN Sandra
	Education musicale	M. VIROT François
	EPS	M. MOUSSET Jean-Michel
	Lettres	Mme DE MERCOYROL Catherine
	STI Biochimie Biologie	Mme FALLER Isabelle

## Académie de NANTES

44	Saint Philibert Sud Loire	Mme PERRIER Patricia
49	Angers 7	Mme LE GUEVEL Anne
49	IO Maine et Loire	Mme VASSE Nadine
49	Segré	M. FABIEU Joël
53	Mayenne Sud Ouest (Laval 6)	Mme LE SOMMIER Pascale
72	La Fleche	M. GUIET Manuel
72	Mamers	Mme BERNARD Nicole
85	La Roche sur Yon AIS	Mme BRIDE Danie
85	La Roche sur Yon 1 Adj IA	M. MOREL Daniel
85	La Roche sur Yon Nord	M. MORIN Philippe
85	Les Sables d'Olonne	Mme FLORES Thérèse
85	Montaigu	Mme TEMPLIER-THOMAS Christine
85	St Gilles Croix de Vie	M. BOURGET François
	Lettres	M. GRAMAIN Michel
	Anglais	M. TREMULOT Alain
	Espagnol	Mme PEREZ-WACHOWIAK Nathalie
	Histoire Géographie	Mme JANIER-DUBRY Françoise
	Histoire-Géographie	Mme DE BUTLER Simone
	Lettres	Mme HUSSON Martine
	SVT	Mme BOUSQUET Annie

# Affectations rentrée 2005

## Académie de NICE

IEN 1D	6	Cagnes sur Mer	Mme BATTLE Dominique
IEN 1D	6	Cannes	Mme PIOVANO-MAZUEL Marlène
IEN 1D	6	Nice AIS	M. ALZINA Georges
IEN 1D	6	Val de Stagne	M. RIGOUT Etienne
IEN 1D	83	St Maximin la Ste Baume	M. BOUCHER Denis
IEN 1D	83	Toulon 2	M. LEMOINE Patrice
IA-IPR		EPS	M. MONCHAUX Guy
IA-IPR		Anglais	M. BERNARD Patrick
IA-IPR		Sciences physiques	M. SEURAT Gérard

## Académie d'ORLEANS TOURS

IEN 1D	18	Vierzon ZEP	M. PINEAU Marcel
IEN 1D	28	Chartres 1	M. SIBEL Serge
IEN IO	28	IO Eure et Loir	M. DELPECH Pascal
IEN 1D	36	Châteauroux Adj IA + AIS	M. RAVAT Noël
IEN 1D	36	Châteauroux 1 ZEP	Mme LEVEQUE Chantal
IEN 1D	36	La Châtre	Mme MASSOT Sylvie
IEN 1D	37	Tours Sud	M. SOUVENT Dominique
IEN 1D	41	Blois 2	M. PIGNY Michel
IEN 1D	41	Blois 3 AIS	M. PRILLEUX Jean-Claude
IEN 1D	41	Romorantin	Mme DUMONT-CREIS Dominique
IEN 1D	45	Châteauneuf sur Loire	M. HUARD Alain
IEN 1D	45	Montargis Ouest ZEP	M. MENISSIER Denis
IEN 1D	45	Orléans Adj IA	M. VALLIER Jean-Paul
IA-IPR		AVS	M. TIQUET Philippe
IA-IPR		Economie Gestion	M. HOUDU Michel
IA-IPR		EPS	M. TREHET Bruno
IA-IPR		STI	Mme DRU Isabelle
IA-IPR		SVT	M. CHALEIX Antoine

## Académie de PARIS

IEN 1D	75	Paris 01 Adj IA	Mme QUENARDEL Josette
IEN 1D	75	Paris 13 C Austerlitz	M. JAVERLHAC Serge
IEN 1D	75	Paris 15 A Volontaires FC + IUFM	M. ZARKA Yves
IEN 1D	75	Paris 17 B Bessières	Mme BOUQUET Marie-José
IEN 1D	75	Paris 18 C Montmartre	Mme CAZALS Françoise
IEN 1D	75	Paris 19 B Stalingrad	Mme BALLEREAU Anne
IEN 1D	75	Paris 19 D Colonel Fabien	Mme DUBOIS-LAZZAROTTO Mariannick
IEN 1D	75	Paris 20 A Télégraphe	M. WALLON Didier
IEN 1D	75	Paris 20 C Gambetta	Mme PICAUD Monique
IEN ET		Economie Gestion	Mme DENANT Isabelle
IA-IPR		EPS	M. BODA Bernard
IA-IPR		SVT	M. DUCO André
IA-IPR		Lettres	Mme KLEIN Catherine
IA-IPR		Economie Gestion	M. TUSZYNSKI Jack
IA-IPR		STI Habilement	M. MESSAGE Christian
IA-IPR		AVS	M. RENAULT Jean-Marie

## Académie de POITIERS

IEN IO	79	IO Deux Sèvres	M. PUJOL Jean-Claude
IEN 1D	86	Châtelleraut	M. BORDIGNON Pascal
IEN 1D	86	Lencloître Nord Vienne	M. LEON Jacques
IEN 1D	86	Poitiers Adj IA	M. SEEBOLD Eric
IEN 1D	86	Poitiers 1 Ouest	Mme CAPON Noëlle
IEN ET		STI	M. DIDIER Emmanuel
IA-IPR		Espagnol	Mme MILLET Marylène
IA-IPR		Maths	M. LA FONTAINE François
IA-IPR		Lettres	M. HIMY Olivier
IA-IPR		Sciences physiques	M. DE MARTEL Bruno

## Académie de REIMS

IEN 1D	51	Châlons en Champagne 3	Mme JOL Y Martine
IEN IO	51	IO Marne	Mme LEVEQUE Dominique
IEN 1D	52	Chaumont 1 Adj IA + AIS	Mme GRANDCHAMP DARAGON Evelyne
IEN 1D	52	Joinville	M. DIEUDONNE DE CARFORT Claude
IEN ET		Lettres	M. JACQUIN Philippe
IA-IPR		Anglais	Mme JOBERT Martine
IA-IPR		Mathématiques	M. SCATTON Philippe
IA-IPR		Allemand	M. JACQUEMIN Yvan

## Académie de RENNES

IEN 1D	22	Dinan Nord	M. BARBIER Alain
IEN 1D	22	Guignamp Nord	M. CILLARD Michel
IEN IO	22	IO Côtes d'Armor	Mme LAUDOUAR-ANDRIEU Sylvette
IEN 1D	35	Fougères	M. MONEGER-ROGGE Pierre
IEN IO	56	IO Morbihan	M. TRIBOT Jean-François
IEN 1D	56	Lorient Sud	Mme QUINTRIC Claude
IEN 1D	56	Ploermel	M. LE GALL Bernard
IEN ET		Mathématiques Sciences	M. GUIRAL Frédéric
IEN ET		SBSSA	M. MAMDOUH Mohamed
IA-IPR		Histoire Géographie	M. DOUBLET Frédéric
IA-IPR		Histoire Géographie	Mme FELLAHI-FOL Armelle
IA-IPR		Lettres	M. MOUTTAPA François
IA-IPR		Lettres	M. SENECHAL Daniel
IA-IPR		STI	M. DUBOIS Charles
IA-IPR		STI Biochimie Biologie	M. NARBONNE Pierre

## Académie de la REUNION

IEN 1D	974	St Denis 1 AIS	Mme VOLCK Josiane
IEN 1D	974	St Paul 2	M. BROUSTERA Jean-Maurice
IEN 1D	974	St Pierre 1	M. BARSACQ Michel
IA-IPR		STI	M. BAGOUC Marc
IA-IPR		AVS	Mme BOYER-ROCHE Marie-Claude
IA-IPR		AVS	Mme GUYON Marie-Claude
IA-IPR		Histoire Géographie	M. PROST Alain

# Affectations rentrée 2005

## Académie de ROUEN

IEN 1D	Bernay	M. LAUNAY Alain
IEN 1D	Evreux AIS	M. VALIN Yves
IEN 1D	Val de Reuil	M. MANHES Jean
IEN 1D	Darnétal	Mme LINANT Michèle
IEN IO	IO Seine Maritime	Mme LOMBARDI-PASQUIER Caroline
IEN 1D	Neufchâtel en Bray	M. SMADJA Daniel
IEN 1D	Rouen Adj IA	Mme GAUTHIER Martine
IEN ET	Mathématiques Sciences	M. PAYRAT Jean-François
IEN ET	SBSSA	Mme GUERIN Valérie
IA-IPR	EVS	Mme CHEVALIER Marie-Christine
IA-IPR	Lettres	Melle RANDANNE Florence
IA-IPR	Arts plastiques	M. BOUVIER Mathias
IA-IPR	Mathématiques	Mme VESSIERE Martine

## Académie de STRASBOURG

IEN 1D	Strasbourg 4	M. GEBUS Ernest
IEN 1D	Strasbourg 6	M. GLEITZ Christophe
IEN 1D	Strasbourg 7	M. PETER Michel
IEN 1D	Alkirch	M. VANOBBERGHE Fernand
IEN ET	Formation Continue	M. BARRIE François
IA-IPR	Mathématiques	M. SIGWARD Eric
IA-IPR	Anglais	Mme RISMANN Marie-Anne
IA-IPR	AVS	M. SASSI Dominique
IA-IPR	Lettres	Mme LEGRAND Monique

## Académie de TOULOUSE

IEN 1D	Espalion AIS	Mme ORRIOLS Rose-Marie
IEN 1D	Villefranche de Rouergue	M. LUCZAK Pierre
IEN 1D	Blagnac	M. ROYO Daniel
IEN IO	IO Hte Garonne	M. VADASZ Imré
IEN 1D	Lantia Balma	M. BOSSIS Jacques
IEN 1D	Toulouse Grand Mirail ZEP	M. TROUILLET Alain
IEN 1D	Toulouse Nord	M. LALANNE Pascal
IEN 1D	Toulouse Ramonville	M. BAREGE Dominique
IEN 1D	Toulouse Rive droite	Mme MOURET Geneviève
IEN 1D	Toulouse Rive Gauche	M. FROHRING Pierre-Louis
IEN 1D	Auch Est	M. MOLANO Jacques
IEN IO	IO Lot	M. GONIDEC Alain
IEN 1D	Carmaux	M. DELVALLEE Bruno
IEN 1D	Centre Tam AIS	M. BORIES Philippe
IEN 1D	Galliac	Mme MZAU-DUPRAT Marie-Claire
IEN 1D	Caussade	Mme MAHMOUN Françoise
IEN ET	SBSSA	Mme DEBELLE Josette
IEN ET	Lettres Anglais	Mme SOSSEY ALAOUI Annie
IEN ET	Lettres Langues	M. MARTINEZ Michel Angel
IA-IPR	Lettres	Mme QUILHOT-GESSEAU Brigitte
IA-IPR	STI	M. LEFEBVRE Christian
IA-IPR	Histoire-Géographie	M. BOYRIES Pascal

## Académie de VERSAILLES

IEN 1D	78	Chanteloup les Vignes	Mme LE MOEL Guylène
IEN 1D	78	Mantes la Jolie 1	M. DICKELE Thierry
IEN 1D	78	Mantes la Ville	M. HESLING Alain
IEN 1D	78	Montigny le Bretonneux	Mme PLASSART Liliane
IEN 1D	78	Sartrouville	Mme DECOURCHELLE Marie-Christine
IEN 1D	91	Corbeil Essonnes	Mme HODEAU Murielle
IEN 1D	91	Draveil	Mme FORTIER Martine
IEN 1D	91	Evry AIS 3	Melle YESSAD-BLOT Yamina
IEN IO	91	IO Essonne	Melle GOSPERT Corinne
IEN 1D	91	Les Ulis	Mme JOSEPH Marie-Claude
IEN 1D	91	Orsay	M. GAZAY Didier
IEN 1D	92	Asnières 2	Mme PIERRE Brigitte
IEN 1D	92	Ciamart	Mme DURAND Evelyne
IEN 1D	92	Meudon	Mme DUTILLEUL Françoise
IEN 1D	92	Nanterre 2	M. BIDON André
IEN 1D	92	Nanterre Adj IA	Mme PIERRAT Josiane
IEN 1D	92	St Cloud	Mme DE CECCO Laurence
IEN 1D	92	Villeneuve la Garenne	Mme FAUQUE Brigitte
IEN 1D	95	Eaubonne	Mme LAMBIN Aline
IEN 1D	95	Eragry AIS	Mme VILLAIN Brigitte
IEN 1D	95	Garges les Gonesse AIS	M. BIZOUARN Jean-Yves
IEN 1D	95	Goussainville	Mme GOUBIER Isabelle
IEN 1D	95	Haute Vallée de l'Oise	Mme SRAIKI Christine
IEN IO	95	IO Val d'Oise	Mme COSTA Anne-Marie
IEN 1D	95	L'Hautill	Mme LAFONT Caroline
IEN 1D	95	Montmorency	Mme VIKELAS Susana
IEN 1D	95	Pontoise	M. MAUGER Philippe
IEN 1D	95	Viermes Luzarches	M. GARCIA André
IEN IO		DRONISEP	M. TAILLANDIER Jean-François
IEN ET		Economie Gestion	Melle LOYRION Patricia
IA-IPR		EVS	Mme ROSSINI-MAILHE Monique
IA-IPR		Educational musicale	Mme MOREL Valérie
IA-IPR		AVS	M. DELERIS Didier
IA-IPR		Economie Gestion	M. LAHAYE Didier
IA-IPR		Mathématiques	M. MACE Alain
IA-IPR		Mathématiques	Mme ROUDNEFF Evelyne
IA-IPR		Sciences Physiques	M. GENEVIEVE Jean-Pierre
IA-IPR		SES	Mme LEFEBVRE Christiane
IA-IPR		STI	M. MAHIEU Marc
IA-IPR		STI	M. MONIN Thierry

L'efficacité de l'action syndicale repose en grande partie sur le fonctionnement d'un réseau de militants solidement organisé sur lequel est fondée la très forte représentativité du SI.EN.

## Les responsables académiques

<b>AIX MARSEILLE</b>	<b>M. BOLINET Jean-Marc</b> - LH Rectorat - Place Lucien Playe - 13621 AIX EN PROVENCE CEDEX	04 42 93 88 29
<b>AMIENS</b>	<b>M. HOIN Guylain</b> - Circonscription de Amiens 1 Inspection Académique - 4 rue Germain Bleuet - BP 2607 - 80026 AMIENS CEDEX 1	03 22 71 25 04
	<b>Mme ILEF Irène</b> - EG Rectorat - 20 boulevard d'Alsace Lorraine - BP 2609 - 80026 AMIENS CEDEX	03 22 82 39 12
<b>BESANCON</b>	<b>M. COLIN René</b> - Circonscription de Luxeuil École du Mont Valot - 4 rue Lacépède - 70300 LUXEUIL LES BAINS	03 84 40 12 10
	<b>M. GERARD Francis</b> - STI Rectorat - 10 rue de la Convention - 25030 BESANCON CEDEX	03 81 65 74 51
<b>BORDEAUX</b>	<b>M. GAUCHON Daniel</b> - Circonscription de Pau 1 2 place d'Espagne - 64038 PAU CEDEX	05 59 82 22 41
	<b>M. CORNUEY Jean-Marie</b> - EG Rectorat - 5 rue Joseph Carayon Latour - BP 935 - 33060 BORDEAUX CEDEX	05 53 04 64 41
<b>CAEN</b>	<b>M. GILLIOT Pierre</b> - Circonscription de Caen Sud Inspection Académique - BP 36 - 14208 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX	02 31 45 95 18
	<b>M. MALECAULT Pierre</b> - EG Rectorat - 168 rue Caponiere - BP 6184 - 14034 CAEN CEDEX	02 31 30 15 66
<b>CLERMONT FD</b>	<b>M. SINGLARD Maurice</b> - circonscription d'Aurillac 3 rue de l'École Normale - 15013 - AURILLAC CEDEX	04 71 48 39 52
	<b>M. VEYSSEYRE Michel</b> - EG Rectorat - 3 rue Vercingétorix - 63033 CLERMONT FERRAND CEDEX	04 73 99 35 29
<b>CRETEIL</b>	<b>M. COURBIER Patrick</b> - STI Rectorat - 4 rue Enesco - 94010 CRETEIL CEDEX	01 49 81 65 50
	<b>M. CAZE Serge</b> - EG Rectorat - 4 rue Enesco - 94010 CRETEIL CEDEX	01 49 81 65 50
<b>DIJON</b>	Responsable académique : à désigner <b>M. MARIE Alain</b> - STI Rectorat - 51 rue Monge - BP 1516 - 21033 DIJON CEDEX	03 80 44 87 13
<b>GRENOBLE</b>	<b>M. LAMBERT Patrick</b> - Circonscription de Saint-Jean-de-Maurienne 76, rue Samuel Pasquier - 73302 - St JEAN DE MAURIENNE	04 79 64 04 89
	2nd degré : à désigner	
<b>GUADELOUPE</b>	<b>M. GRENIER André</b> - Circonscription de Sainte Rose cité des fonctionnaires - 95115 - SAINTE-ROSE	05 90 28 33 16
	<b>Mme THEODORE Gina</b> - EG Rectorat - Assainissement - BP 480 - 97164 POINTE A PITRE CEDEX	05 90 93 83 83
<b>GUYANE</b>	Responsable académique : à désigner	
<b>LILLE</b>	<b>M. LARCHANCHE Michel</b> - Circonscription de Dunkerque Centre Adj IA 7 rue Nationale - BP 369 - 59385 DUNKERQUE CEDEX 1	03 28 65 92 30
	<b>M. ROCHE Pascal</b> - EG Rectorat - 20, rue St Jacques - 59033 - BP 709 - LILLE CEDEX	03 20 15 95 83
<b>LIMOGES</b>	<b>M. BUSTREAU Christian</b> - Circonscription de Limoges 3 Adj IA Inspection académique - 87031 - LIMOGES CEDEX	05 55 49 30 87
	<b>M. COUTURE Paul</b> - Maths Rectorat - 13 rue François Chénieux - 87031 LIMOGES CEDEX	05 55 11 43 36
<b>LYON</b>	<b>M. BESSON Claude</b> - Circonscription de Jassans Riottier 192 avenue B Buyer - 69009 LYON	04 78 25 03 50
	<b>M. BUISSON Jean-Marc</b> - Maths-Sciences Rectorat - 92 rue de Marseille - BP 7227 - 69365 LYON CEDEX	04 72 80 60 60
<b>MARTINIQUE</b>	Responsable académique : à désigner	
<b>MONTPELLIER</b>	<b>M. VALEMBOIS Philippe</b> - circonscription de Montpellier sud 31 rue de l'Université - 34058 - MONTPELLIER CEDEX 1	04 67 91 52 93
	<b>M. BARTHES Christian</b> - EG Rectorat - 31 rue de l'Université - 34064 MONTPELLIER CEDEX 2	04 67 91 49 83
<b>NANCY METZ</b>	<b>M. ROYER Claude</b> - STI Rectorat - 2 rue Philippe de Gueldes - 54035 NANCY CEDEX	03 83 86 22 36
	<b>M. ALBERT Philippe</b> - Ang Rectorat - 2 rue Philippe de Gueldes - 54035 NANCY CEDEX	03 83 86 22 36



## et les responsables de secteur 2nd degré

NANTES	<b>M. LEJOP Bruno</b> - Circonscription de Nantes St Sébastien 2 rue du 8 mai 1945 - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	02 40 34 46 63
	<b>M. AVELINE Patrick</b> - STI Rectorat - Chemin de la Houssinière - BP 972 - 44326 NANTES CEDEX	02 40 37 38 97
NICE	<b>M. QUINCHON Dominique</b> - Circonscription de Toulon Var AIS Groupe scolaire "Port Marchand" - 20 rue Robert Schumann - 83000 TOULON	04 94 41 24 31
	<b>M. BANSART Claude</b> - Maths-Sciences Rectorat - 53 avenue Cap de Croix - 06081 NICE CEDEX	04 93 53 73 24
ORLEANS TOURS	<b>M. BUCHETON François</b> - STI Rectorat - 21 rue St Etienne - 45043 ORLEANS CEDEX Responsable académique : à désigner	02 38 79 39 13
PARIS	<b>M. MALINAUD Bernard</b> - circonscription de Paris 5-6 Luxembourg Sorbonne 41, rue de l'arbalette - 75005 - PARIS 2nd degré : à désigner	01 47 07 84 62
POITIERS	<b>Mme PHILIPPE Martine</b> - Circonscription de Royan 35 rue du Château d'Eau - 17200 ROYAN 2nd degré : à désigner	05 46 39 28 72
REIMS	<b>M. PERIGNON Claude</b> - circonscription de Charleville Mézières sud IA - 20, avenue F. Mitterand - 08000 - CHARLEVILLE MEZIERES	03 24 59 71 93
	<b>M. GUILLAIN Denis</b> - EG Rectorat - 1 rue Navier - 51084 REIMS CEDEX	03 26 05 68 30
RENNES	<b>M. LE FUR Daniel</b> - Circonscription de Lorient Nord rue J. Massenet - BP 2838 - 56312 LORIENT CEDEX	02 97 84 81 89
	<b>M. BLANCHARD Jean-Pierre</b> - EG Rectorat - 96 rue d'Antrain - 35044 RENNES CEDEX	
REUNION	<b>M. MARTIN Jean-Pierre</b> - Circonscription de Saint Denis 3 153, rue Jules Auber 97400 ST DENIS	02 62 21 14 24
	<b>Mme AZIZOLLAH Monique</b> - Maths Sciences rectorat - 24, rue G. Brassens - 97405 ST DENIS CEDEX	02 62 48 14 22
ROUEN	<b>M. BEAUDOIN Jacques</b> - Circonscription de Louviers AIS Ecole Jean Moulin - Rue de la Trinité - BP 511 - 27445 LOUVIERS CEDEX 2nd degré : à désigner	02 32 40 13 24
STRASBOURG	<b>M. SCHANTE Patrick</b> - Circonscription de Molsheim 1 rue Charles Mistler - BP 168 - 67125 MOLSHEIM CEDEX	03 88 38 11 66
	<b>Mme LUTZWEILLER Janine</b> - EG Rectorat - 6 rue de la Toussaint - 67081 STRASBOURG CEDEX	03 88 23 37 64
TOULOUSE	<b>M. BONICHON Alain</b> - Circonscription de Portet sur Garonne Square du 11 Novembre 1918 - 31120 PORTET SUR GARONNE	05 61 72 44 08
	<b>M. LEYNAUD Patrick</b> - EG 1 allée des Pionniers de l'Aéropostale - 31400 TOULOUSE CEDEX	05 62 47 68 72
VERSAILLES	<b>M. WEILL Éric</b> - Circonscription de Elancourt 2 avenue de la Villedieu - 78990 ELANCOURT 2nd degré : à désigner	01 30 62 91 99

## Les membres du Bureau National

Des hommes et des femmes  
au service de tous  
les inspecteurs syndiqués



**Secrétaire général**  
**ROUMAGNAC** Patrick  
Circ. de Clermont Ville  
Inspection Académique  
63034 CLERMONT-FD  
Tél : 04 73 60 98 55



**SG Adjoint 1er degré**  
**VOLCKRICK** Michel  
Circ. de Douai Waziers  
90 rue Pasteur  
59119 WAZIERS  
Tél : 03 27 71 71 60

**SG Adjoint 2nd degré**  
à désigner



**SG Adjointe secteur IO**  
**GROSBRAS** Francine  
Inspection Académique  
Bd de France  
91012 EVRY CEDEX  
Tél : 01 69 47 83 16



**Trésorière**  
**LEVEQUE** Marthe  
Circ. de Hyères  
20 rue Léon Gautier  
83400 HYERES LES PAL-  
MIERS  
Tél : 04 94 65 38 68



**Représentant  
des retraités**  
**QUEMIN** Jean-Claude  
(24 avenue des  
Baumettes - 06000 NICE)



**CADEZ** André  
Rectorat de Lille  
20 rue Saint-Jacques  
59033 LILLE Cedex  
Tél : 03 20 62 30 86



**GRARE** Gaston  
Rectorat de Lille  
20 rue Saint-Jacques  
59033 LILLE Cedex  
Tél : 03 20 62 30 86



**MOSSÉ** Alain-Michel  
Circ. de Paris 13  
15 rue Fagon  
75013 PARIS  
Tél : 01 42 16 84 71



**BUSTREAU** Christian  
Circ. de Limoges 3 Adj IA  
Inspection Académique  
87031 LIMOGES CEDEX  
Tél : 05 55 49 30 87



**KIRCHMEYER** Ginette  
Rectorat de Strasbourg  
27, Bd Poincaré  
67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 23 37 87



**PHILIPPE** Martine  
Circ. de Royan  
32 rue du Château d'Eau  
17200 ROYAN  
Tél : 05 46 39 28 72



**DECOFOUR** Régis  
Rectorat de Lille  
20 rue Saint-Jacques  
59033 LILLE Cedex  
Tél : 03 20 62 30 86



**LESPEES** Bernard  
IEN-IO  
Inspection Académique  
2 place d'Espagne  
64038 PAU Cedex  
Tél : 05 59 82 22 04



**QUINCHON** Dominique  
Circ. Var ouest AIS  
Gr. scolaire Port Marchand  
20 rue R. Schumann  
83000 TOULON  
Tél : 04 94 41 24 31



**DE GUNTEN** Bernard  
Rectorat de Montpellier  
31 rue de l'Université  
34064 MONTPELLIER  
Tél : 04 67 91 49 83



**MARIE** Alain  
Rectorat de Dijon  
51 rue Monge - BP 1516  
21033 DIJON Cedex  
Tél : 03 80 44 84 00



**RONDEL** Yves  
Circ. de Granville  
Rue de la Fontaine - BP 434  
50404 GRANVILLE Cedex  
Tél : 02 33 50 31 52



**GAUCHON** Daniel  
Circ. de Pau 1  
2 place d'Espagne  
64038 PAU Cedex  
Tél : 05 59 82 22 41



**MARTIN** Jean-Pierre  
Circ. de Nîmes Adj IA  
Inspection Académique  
58 rue Rouget de Lisle  
30000 NIMES  
Tél : 04 66 62 86 00



**Secrétaire**  
**ROUHAUD-RABAU** Evelyne



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 juillet 2005

CINQUIÈME RENTREE SOLIDAIRE !  
" UN CAHIER, UN CRAYON "  
POUR LES ENFANTS DE MADAGASCAR

Du 2 septembre au 30 novembre 2005, la cinquième édition de la rentrée solidaire organisée par Solidarité Laïque, la CAMIF et la MAIF aura comme pays bénéficiaire Madagascar, un des pays les plus pauvres de la planète avec 7 habitants sur 10 vivant au dessous du seuil de pauvreté.

En France, les enfants, les enseignants, les parents sont invités à collecter du matériel scolaire neuf (cahiers, crayons, stylos...) qui sera ensuite distribué par les associations partenaires de Solidarité Laïque à Madagascar.

Dans un pays où plus de la moitié des enfants ne terminent pas leur cycle primaire et où 33,5 % des adultes sont analphabètes, la collecte " Un cahier un crayon " pour les enfants de Madagascar devrait permettre d'équiper des centaines d'écoles et de classes en matériel scolaire.

Au-delà de l'acte de générosité, " Un cahier, un crayon " pour les enfants de Madagascar est aussi l'occasion pour les enseignants et leurs élèves, de donner à cette initiative un réel sens pédagogique par des activités d'éducation au développement et à la solidarité en classe.

Un dossier pédagogique sera en ligne fin août et un DVD " Une journée à l'école à Madagascar avec Ziva " sera commercialisé spécialement par Solidarité Laïque. Il illustrera les conditions économiques et sociales très difficiles que traverse ce pays de l'océan indien.

En 2004, la collecte au profit des enfants du Maroc avait permis en mai dernier l'acheminement de 100 m3 de fournitures scolaires dans les régions les plus défavorisées du Maroc.

A partir de septembre 2005, les participants de la nouvelle rentrée solidaire pourront soutenir ce programme d'aide au développement au profit des enfants de Madagascar :

- En déposant leur matériel scolaire neuf au magasin CAMIF ([www.camif.fr](http://www.camif.fr)), ou à la délégation MAIF ([www.maif.fr](http://www.maif.fr)) le plus proche de leur domicile.

- En envoyant directement leur colis à CAMIF Solidarité - Trévins de Chauray - 79045 Niort Cédex 9.

- En versant un don déductible des impôts (un reçu fiscal sera envoyé à chaque donateur) pour permettre l'achat de matériel scolaire sur place et ainsi renforcer l'économie locale.

**" Un cahier, un crayon "**  
**Solidarité Laïque**  
**Tél : 01 45 35 13 13**

**E-mail :**

**[uncahier.uncrayon@solidarite-laique.asso.fr](mailto:uncahier.uncrayon@solidarite-laique.asso.fr)**

**Site internet :**

**[www.solidarite-laique.asso.fr](http://www.solidarite-laique.asso.fr)**

Des visuels libres de droits sont disponibles.

Contacts presse : Patrice Bédouret - Solidarité Laïque -

Tél : 01 45 35 01 85

Isabelle Chauvet - CAMIF - Tél : 05 49 34 50 24

Les organisations membres de Solidarité Laïque : ADFE - ADOSEN - ALEFPA - APAJH - ARTS ET VIE - BFM - CAMIF - CASDEN-BP - CEMEA - CGT-FO - CIEPEP - CME - CNAFAL - COOPERATIVE ATHENEE - CUC - DDEN - EEDF - ENTRAIDE UNIVERSITAIRE - ETUDIANTS DU MONDE - FAS/USU - FEDERATION LEO LAGRANGE - FCPE - FNCMR - FGR-FP - FOEVEN - FSU - GCU - GLMF - GLMU - GODF - GREF - JPA - LES FRANCAS - LES PEP - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - LMDE - MAC - MAE - MAIF - MAISON DES UNIVERSITAIRES - MGEN - MLF - MOCEN - NLU - OCCE - PREVENTION MAIF - SADEL - SGEN-CFDT - SE - UNSA - SI.EN - UNSA EDUCATION - SNUIPP - SUDEL - UFJ - UNSA EDUCATION - UNSA

---

**Evaluation des performances des élèves :** Nouveau forum à consulter sur le site du SI.EN

Cette réflexion fait suite au dossier "faire évoluer l'évaluation" paru dans la revue "l'enseignant" du SE-UNSA Education et s'inscrit dans la continuité du mouvement contre la constante macabre (<http://mclcm.free.fr/>) initiée par R. Antib, professeur d'université

On trouvera aussi les documents de la DEP et du HCéé sur les pratiques d'évaluation des enseignants.

DEP : Note Evaluation n°4-13 : Les pratiques d'évaluation des enseignants au collège

HCéé : L'évaluation des pratiques enseignantes dans les premier et second degrés (janvier-février 2003)

HCéé : La France et les évaluations internationales des acquis des élèves (mai 2005)

HCéé - rapport Bottani : la France et les évaluations internationales (janvier 2005 - 168 pages),

ainsi qu'un texte de notre collègue Pierre Frackowiak qui pose parfaitement le rôle des inspecteurs dans la problématique des pratiques enseignantes et de leurs pratiques d'évaluation en particulier : «Faire évoluer les pratiques d'évaluation : une tâche fondamentale pour les IEN».

Nous souhaitons voir de nombreux collègues s'exprimer sur ce sujet qui nous concerne tous.

Pour faciliter notre travail, merci de remettre à votre responsable local cette fiche d'adhésion et votre chèque libellé à l'ordre du SI.EN.

S'il est souhaitable de payer en une seule fois, vous pouvez cependant vous acquitter de votre cotisation en deux fois : dans ce cas, joindre deux chèques, le premier sera encaissé immédiatement, le second le sera le 15 février 2006. Cette disposition permettra à tous de recevoir l'attestation du Syndicat dans les délais prescrits, et donc de bénéficier de la réduction d'impôt pour 2005.

**Collègues isolés :**  
**envoyer cette**  
**fiche et votre**  
**cotisation**  
**23 rue Lalande**  
**75014 PARIS**

**NOUVEAU : LA REDUCTION D'IMPOT A ETE PORTEE A 66 %**  
**Exemple : 219 € de cotisation = 146 € d'impôt en moins**  
**Soit un coût réel de 73 €**

#### IEN CLASSE NORMALE

1er éch (367)	97 €
2è éch (398)	105 €
3è éch (438)	116 €
4è éch (491)	129 €
5è éch (549)	145 €
6è éch (618)	165 €
7è éch (657)	175 €
8è éch (710)	189 €
9è éch (733)	196 €

Stagiaire : 97 €  
Chargé de mission : 97 €

#### Pas d'augmentation des cotisations en 2005-2006

#### IEN HORS CLASSE et IA-IPR

4è (3è) éch (678)	181 €
5è (4è) éch (733)	196 €
6è (5è) éch (782)	208 €
7è (6è) éch (820)	219 €
A1	234 €
A2	244 €
A3/B1	257 €
B2	268 €
B3	276 €

CPA - CFA :  
75 % du montant de la  
cotisation normale

RETRAITÉ :  
(733) 89 €  
(780) 97 €  
(820) 105 €  
(A) 113 €  
(B) 129 €

J'adhère au SI.EN, date et signature : .....

Nota : les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

#### Retraités

J'autorise la publication de mon adresse personnelle dans l'annuaire des corps d'inspection

**Bulletin** : l'augmentation très importante des coûts de fabrication, de routage et d'expédition du bulletin bimestriel - qui parvient souvent plus d'un mois après sa mise en ligne sur le site internet - nous conduisent à proposer, à ceux qui le souhaitent, de ne plus bénéficier de l'envoi postal.

Je choisis de ne pas recevoir le bulletin sous forme papier



Année scolaire 2005-2006  
**Bulletin de réadhésion**

#### Situation personnelle

né(e) le :  
Adresse :  
Tél :

Adresse électronique :

(cette adresse est notamment utilisée pour informer du changement de mot de passe)

#### Situation professionnelle

Académie : N° du département : (1D, IO et retraités)

Circonscription et/ou Spécialité :

Adresse :  
Tél :

Corps : Type de poste : Mission :

Titulaire, Stagiaire, Chargé de mission : T Actif, Retraité, CFA ou CPA :

Classe : Echelon : Date de promotion :

Année de recrutement IEN :  Concours  Liste d'aptitude  
Année de recrutement IA-IPR :  Concours  Liste d'aptitude

Année de nomination au poste actuel : ..... Identifiant du poste :  
( ou de retraite )

#### Cotisation

Montant de la cotisation annuelle versée par l'adhérent :  €

Mode de paiement :  Cotisation entière  Paiement fractionné  
En cas de paiement fractionné, joindre **impérativement** les deux chèques.

#### Attention, rappel des modalités de gestion :

- Le responsable local adressera au secrétariat national l'ensemble des fiches et des chèques des adhérents
- Le trésorier national reversera à chaque trésorier académique la part locale de 6% sur la base des cotisations reçues à la date du 15 décembre
- La carte d'adhérent sera envoyée en février avec l'attestation fiscale 2005